

Réunion de conseil du Vendredi 9 Juin 2023

Présents ; A. CORDIER, D. TASSART, Ph. DECOCQ, M. BRAEM, M. DECROIX, D. LEROY, C. MARQUIS,
J.A. DUBREUCQ, J.F. DEMOL, F. DEGREMONT, B. DELAMAERT.

Excusés ; F. LUYSSAERT, (pouvoir à D.Tassart) C. MESMACQ, T. BANQUART, (pouvoir à M. Decroix)
J. GAZULLA (pouvoir à F.Degremont).

Absent ;

Secrétaire de Séance ; Mr DELAMAERT Bertrand

Approbation du CR de la réunion du 14 Avril 2023 ; Approuvé à l'unanimité

1°) Elections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 Sept 2023 ;

Le conseil est informé du mode de déroulement de ces élections (instruction préfectorale du 25/04/23)

Constitution du bureau électoral :

M.BRAEM et A.CORDIER (les plus âgés)

J.F DEMOL ET F.DEGREMONT (les plus jeunes)

Elections des délégués :

Se sont présentés, A.CORDIER, B.DELAMAERT, F.DEGREMONT

Elus à la majorité absolue

Election des Suppléants :

Se sont présentés, J.F DEMOL, M.DECROIX, C.HEMBERT

Elus à la majorité absolue

DELIBERATIONS/

- Décisions modificatives (apporter le détail de chaque décision)

DM1 :

- | | |
|--------------------|--------|
| - Article 72 R-OIF | -6000€ |
| Article 72 R-OSF | +6000€ |

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité

DM 2 :

- | | |
|--------------------|-----------|
| - Article 28041582 | + 33 100€ |
| - Article 2188 | +13 100€ |
| - Article 2151 | +20 000€ |

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité

DM 3 :

- Article 615221 -6 500€
- Article 6064 +500€
- Article 60632 +5 000€
- Article 60622 +1 000€

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité

- Projet K6 de EQIOM,

Mr le Maire rappelle qu'une enquête d'utilité publique se déroule du 24 Avril au 25 Mai 2023. Celle-ci concerne la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter une unité modernisée de fabrication de clinker et ciment par la Sté EQIOM et informe le conseil de l'objet de l'enquête publique.

La société EQIOM prévoit l'aménagement et la mise en exploitation d'un nouveau four voie sèche appelé K6, dédié à la production de clinker (Le clinker est un constituant du ciment, qui résulte de la cuisson à très haute température d'un mélange composé d'environ 80 % de calcaire et de 20 % d'aluminosilicates). Ce four remplacera, pour la production du dit clinker, les deux fours actuellement exploités sur le site de Lumbres. La mise en exploitation de cette nouvelle installation de cuisson est pour EQIOM une étape essentielle du plan de modernisation du site de Lumbres qui permettra de pérenniser l'activité de l'établissement.

Les caractéristiques et la technologie de ce nouveau four sont compatibles avec l'installation ultérieure d'un dispositif de captage et séquestration du carbone permettant d'éviter les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en captant le dioxyde de carbone directement en sortie de cheminée. Cette phase est appelée « phase 2 » et l'ensemble de ces phases est désigné dans le présent dossier en tant que « projet global K6 ».

Afin de pouvoir garantir une mise en exploitation rapide du nouveau four, et compte tenu des incertitudes relatives au dispositif de captage du carbone, la société EQIOM a décomposé dans le temps l'obtention des autorisations administratives visant le nouveau four, puis le dispositif de captage du carbone.

La présente enquête publique a donc pour unique objet la demande concernant l'aménagement et la mise en exploitation du nouveau four K6, aménagement et mise en exploitation qui entraînent des modifications des conditions d'exploitation.

Après en avoir délibéré, 10 voix délibèrent favorablement et 1 abstention à ce projet de modernisation.

DIVERS/

- Projet City-Stade

Dans le cadre de ce projet, le conseil est informé que la plateforme n'est pas prise en compte dans la subvention et que le coût s'élève selon les propositions ; de 26 300.00 € HT à 35 852.00 € HT,

De plus une instruction préfectorale nous informe que la FC TVA n'est plus retenue pour ce type de projet. De ce fait le reste à charge passe à ~37 000.00 € HT.

Nous poursuivons cependant les demandes de subvention (Département (30 %), Région (50 %) et CCPL (10 000 €)

Selon les retours des commissions d'attribution nous statuerons de nouveau sur la réalisation ou non du projet.

- Déploiement de la télérelève par le SED

Le conseil est informé que le SED va procéder à la mise en place de la télérelève sur les compteurs d'eau du territoire des ex syndicats de Leulinghem et Boisdingham.

Cette opération se concrétisera soit par le remplacement du compteur d'eau soit simplement la mise en place d'un boîtier sur le compteur existant.

Ces opérations devraient se réaliser pour fin d'année 2023.

Le coût pour l'abonné s'élèverait à 0,033 € HT/m³ (soit pour une conso de 80 m³/semestre un coût total de 2.64 € HT).

Deux questions sont posées ;

- Les compteurs dans les bâtiments (cave par Ex) seront-ils déplacés ?
- S'agissant de la télérelève une connexion filaire ou wifi sera-t-elle mise en place ?

- Budget fournitures scolaires,

Il est proposé au conseil de déterminer une dépense par enfant plutôt que d'allouer un montant global pour l'ensemble des 3 classes.

Pour l'année scolaire 2022/2023 un montant global de 3750.00 € TTC avait été alloué sachant que l'effectif des 3 classes est de 68 élèves (TPS/PS, 23 élèves, MS/GS, 25 élèves, CE1/CP, 20 élèves). Ramené au Nbr d'élèves, le coût par élève est donc de 55 € (sachant qu'à Acquin le montant par élève s'élève à 51 €).

Le conseil est favorable à la proposition.

- Travaux du chemin « derrière vernove »

Les travaux de réfection de la cuvette qui reçoit d'importants ruissellements lors des fortes précipitations est à l'étude, une proposition en béton a retenu notre attention seul problème le délai de 21 jours à respecter avant la remise en circulation. Les exploitants agricoles ne devraient pas être trop pénalisés si les travaux s'effectuaient fin Aout il y a d'autres possibilités pour chacun d'eux d'accéder à leur parcelle respective excepté pour l'alimentation en eau des bêtes de Patrick LEROY ??

Nous poursuivons la réflexion.

Sur ce même chemin des nids de poules assez conséquents seraient à reboucher, Philippe voit ce qu'il est possible de faire (rebouchage avec des cailloux mêlé à de la marle)

- Chemin en prolongement du chemin Delay direction Setques,

J.A Dubreucq signale que ce chemin devient difficilement praticable compte tenu de sa dégradation, il serait nécessaire que des travaux soient envisagés.

Dans le cadre du budget un montant global avait été programmé, nous verrons ce qu'il est possible de faire.

- Un état des impayés est présenté au conseil ;

- Cantine scolaire pour 3 161.08 € (remis à jour car nouvelle facture depuis la dernière réunion)
- Bail de terre à un exploitant agricole pour 992.84 €.

La séance est levée à 20h10.

